



Régime tarifaire des musées SCN

Bénéficiaires de la gratuité et du tarif
réduit du droit d'entrée et des visites
conférences



Actualisé au 25/07/2023

Le régime tarifaire ci-dessous reprend l'ensemble des dispositions et tarifs s'appliquant à tous les musées nationaux SCN. Il existe par ailleurs des dispositifs tarifaires spécifiques, visant des cas particuliers, faisant l'objet d'une décision qui n'est communiquée qu'aux intéressés.

Les modifications apportées au fil du temps sur le régime tarifaire et les tarifs des visites conférences feront l'objet d'une actualisation.

Visiteurs individuels

Gratuité du droit d'entrée

L'accès aux collections permanentes est gratuit pour tous les visiteurs le 1^{er} dimanche de chaque mois

Bénéficiaires	Justificatifs
Visiteurs de moins de 18 ans	Pièce d'identité
Visiteurs de 18 à 25 ans inclus, de nationalité européenne résidant ou depuis plus de trois mois dans un pays de l'Union Européenne. Collections permanentes uniquement.	Pièce d'identité ou attestation en cours de validité
Enseignants de l'éducation nationale en activité	Pass éducation
Demandeurs d'emploi	Attestation d'allocations ou carte Pôle Emploi de moins de 6 mois
Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)	Attestation de la CAF de moins de 3 mois
Bénéficiaires de l'ASS (aide spécifique de solidarité)	Attestation du Pôle Emploi de moins de 6 mois
Titulaires du minimum vieillesse	Attestation ASPA de moins de 3 mois
Mutilés de guerre (avec un accompagnateur par personne, si le besoin d'accompagnement est spécifié)	Carte délivrée par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) en cours de validité
Handicapés civils (avec un accompagnateur par personne si le besoin d'accompagnement est spécifié)	Carte mobilité inclusion (CMI) avec mention "invalidité" et sous-mentions "besoin d'accompagnement - cécité" ou assimilée si étranger Carte mobilité inclusion (CMI) avec mention "priorité" : à tester pour comptage et décision tarifaire à suivre
Personnel en activité ou retraité du Ministère de la Culture et de la Communication (avec un accompagnateur)	Carte du Ministère de la Culture et de la Communication en cours de validité
Journalistes	Carte de presse de l'année en cours
Conférenciers et guides-interprètes nationaux et régionaux	Carte professionnelle de l'année en cours
Visiteur adulte accompagnant un enfant à un atelier ou à une visite destinés aux enfants si la présence de l'adulte est requise par le musée	Réservation de l'atelier de l'enfant

Élèves de l'École du Louvre, de l'INP (Institut National du Patrimoine), de l'École nationale des Chartes, du CNAM (en licence professionnelle de guide conférencier) et de l'IFROA (*hors auditeurs, cours du soir, formation continue, etc.).	Carte de scolarité de l'année en cours
Élèves des universités et des écoles d'art publiques étudiant l'histoire de l'art, le patrimoine, l'archéologie, l'architecture, le paysagisme, les arts graphiques, les arts plastiques, la restauration d'œuvres, le design, la création industrielle, les métiers d'art, la photographie, le cinéma, l'audiovisuel, la mode et le stylisme (*hors auditeur, cours du soir, formation continue, etc.).	Carte de scolarité de l'année en cours
Résidents-plasticiens de la Cité Internationale des Arts de Paris	Carte en cours de validité
Stagiaires de l'Association nationale des Élèves Commissaires priseurs (ANECP)	Carte en cours de validité
Formateurs enseignants en CFA (Centre de Formation des Apprentis) accompagnant un groupe d'apprentis ou disposant d'un justificatif pédagogique	Attestation en cours de validité
Personnel scientifique des musées publics (conservateurs et inspecteurs généraux des musées)	Certificat d'exercice ou carte de service de l'année en cours
Personnel de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art)	Carte en cours de validité
Artistes-auteurs affiliés à la sécurité sociale des artistes-auteurs	Attestation délivrée par la sécurité sociale des artistes-auteurs
Membres de l'Association internationale des critiques d'art ou membres du Syndicat de la presse artistique, personnels des musées et de l'OCBC	Carte professionnelle de l'année en cours
Députés et sénateurs	Carte de l'Assemblée nationale ou du Sénat
Membres du Parlement européen et parlementaires du Conseil de l'Europe	Carte ou attestation en cours de validité
Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS	Carte de l'année en cours